

Parrainez un lauréat

*Epaulez, questionnez, soutenez,
Partagez votre expérience et offrez des opportunités*

En mobilisant 350 partenaires et 2 000 bénévoles, l'Institut de l'Engagement permet à des jeunes qui ont révélé leur potentiel lors d'un engagement citoyen de franchir les barrières scolaires, culturelles, sociales, financières, liées à un handicap... pour reprendre une formation, trouver un emploi ou créer leur activité.

Votre mission

En complément de l'accompagnement apporté par les « chargés d'accompagnement » (salariés de l'Institut), vous soutenez et conseillez le lauréat dans la réalisation de son projet.

Les lauréats de l'Institut de l'Engagement :

- ont entre 16 et 30 ans,
- sont des jeunes de toutes origines sociales et géographiques,
- ont tous types de bagage scolaire,
- portent tous types de projets : reprise de formation, recherche d'emploi, création d'activité, dans tous les domaines.

Chaque lauréat est accompagné par un chargé d'accompagnement, salarié de l'Institut, qui suit le jeune dans son projet, l'aide à le préciser, à définir les meilleures voies pour y arriver, et lui apporte un appui étape après étape.

Les chargés d'accompagnement sont multidisciplinaires. Ils accompagnent les lauréats depuis les bureaux de l'Institut (Paris, Grenoble, Bordeaux, Nancy).

En tant que parrain ou marraine, vous apportez un accompagnement « de proximité » (proximité géographique ou proximité de compétences).

Vous ne faites pas « à la place » du lauréat mais vous l'écoutez, le conseillez, l'aidez à réfléchir, lui donnez confiance, l'encouragez. Vous lui ouvrez des opportunités et un réseau.

Vous faites bénéficier votre filleul de votre expérience, vos compétences, votre réseau. Vous êtes un appui pour la réalisation de son projet.

« Le parrainage avec Tabitha se passe très bien. Nous échangeons sur le métier, sa formation, son organisation, le maintien de sa motivation dans le temps, son sujet de mémoire. Sa famille étant loin, je m'assure aussi qu'elle ne se sente pas trop isolée (surtout pendant cette période de fête).

J'essaye de l'ouvrir sur d'autres champs culturels (lecture, film, expo) pour diversifier les points de vue. C'est une rencontre très enrichissante, également pour moi ! »

Delphine, marraine - SNCF

« Le parrainage est un rapport de qualité avec une personne qui exerce dans le domaine vers lequel je me spécialise. Mon parrain connaît les ficelles du métier et m'informe sur les astuces à savoir. [...] il est un soutien des plus précieux ! C'est rassurant d'avoir un contact privilégié avec quelqu'un qui connaît l'envers du décor du métier visé. »

Mathilde, lauréate – recherche d'emploi

Comment faire ?

L'inscription se fait sur le site partenaire.engagement.fr

Vous bénéficiez d'une conférence téléphonique de briefing et recevez un guide et une charte du parrainage. Vous pouvez accéder au groupe facebook des bénévoles de l'Institut.

Vous avez accès au chargé d'accompagnement de votre filleul pour toute question.

Qui ?

Autant que possible, l'Institut privilégie les mises en relation avec un parrain ou une marraine qui ait une connaissance du domaine dans lequel le lauréat souhaite construire son projet. Actif ou retraité, quel que soit le domaine dans lequel vous avez acquis ou exercé vos compétences, vous pouvez être sollicité.

Quand ? Quelle disponibilité ?

La mise en relation entre un lauréat et son parrain ou sa marraine se fait une fois que le projet du lauréat est bien ciblé. La mise en relation ne se fait pas à une date précise.

La relation dépendra beaucoup de la personnalité du lauréat et de son projet.

Le parrain ou la marraine s'engage à rencontrer (physiquement ou par téléphone, mail, Skype) au moins une fois par mois, pendant un an.

Où ?

Les lauréats de l'Institut sont partout en France. Autant que possible, l'Institut privilégie la proximité géographique pour les mises en relation.